

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 5 septembre 2024

# Espaces protégés : bilan de la campagne nationale de contrôles

L'Office français de la biodiversité (OFB) a lancé une vaste opération nationale de prévention et de contrôle sur l'ensemble du territoire, du 15 juillet au 1<sup>er</sup> septembre, dans les espaces naturels protégés. En cette période estivale, plus de 1 200 opérations et près de 15 000 contrôles ont ainsi été menés pour sensibiliser la population aux enjeux de protection de la nature.

Soumis à une réglementation particulière en raison de la richesse et de la fragilité de leurs écosystèmes, les espaces naturels protégés attirent chaque été de nombreux visiteurs qui méconnaissent parfois les risques que certaines pratiques ludiques font peser sur l'environnement. L'enjeu de cette campagne était donc d'accompagner la prise de conscience de la population, en montrant qu'il est possible de profiter de la nature tout en prenant soin d'elle.

Cette campagne de contrôles de l'OFB s'est concentrée sur les espaces naturels du quotidien – réserves naturelles, espaces protégés par arrêté préfectoral... Dont la sensibilité est parfois méconnue des usagers.

Les services de l'OFB sont aussi intervenus en soutien d'autres acteurs, responsables de la gestion de certains espaces naturels comme les parcs nationaux ou les parcs naturels régionaux, les conservatoires ou l'office national des forêts. Au total, près d'un quart des contrôles auxquels ont participé les services de l'OFB ont été menés avec des partenaires (gestionnaires d'espaces naturels, polices municipales ou gendarmerie nationale) soulignant les synergies qui se dégagent entre les différents acteurs dans la protection de la biodiversité. *Les partenaires des parcs nationaux se sont ainsi particulièrement emparés de cette dynamique collective, réalisant plus de 300 opérations, donnant lieu à 6800 contrôles.*

## Le bilan de la campagne nationale 2024

Les services de l'OFB se sont mobilisés pour toucher le public le plus large possible et assurer le succès de cette campagne, baptisée « AIRPRO 2024 ». Au total, plus de **1 273 opérations** ont été menées par les agents de l'OFB au cours des sept semaines de campagne, aboutissant à **14 700 contrôles** répartis en tous points du territoire : sur les plages du littoral comme en forêt, en mer comme en montagne ou encore le long des cours d'eau de l'Hexagone et des Outre-mer.

Avec **294 infractions** relevées, dont **24 délits**, cette campagne souligne la bonne connaissance générale de la réglementation et le souci partagé par la majorité des usagers de la nature de ne pas dégrader cet environnement qui leur offre un cadre propice à la détente et à la découverte de la biodiversité. Le très bon accueil réservé par les usagers aux policiers de l'environnement de l'OFB et la qualité des échanges noués sur le terrain témoignent aussi de l'attachement de la population à ces espaces, perçus comme un bien commun.

L'opération nationale « AIRPRO » sera reconduite l'année prochaine avec les mêmes objectifs de sensibilisation et de contrôle des usages de la nature dans les espaces protégés.

## Bilan de la campagne AIRPRO 2024

### En chiffres

- 1 273 opérations
- 14 700 contrôles
- 294 infractions relevées, dont 24 délits

### Les infractions les plus fréquentes

- Pêche en eau douce illégale (Dans des zones interdites, en dehors des zones autorisées, permis non valables...)
- Atteintes aux espèces et habitats protégés (Cueillette, destructions de nids, perturbation des animaux...)
- Allumage de feu en forêt en zone à risques
- Circulation à moteur dans des espaces naturels protégés
- Camping ou bivouac non autorisé

### Contacts Presse

Arthur Limiñana / 06 73 69 21 96  
Florence Barreto / 06 98 61 74 85  
Fabienne Di Cesare / 06 59 68 43 08

[presse@ofb.gouv.fr](mailto:presse@ofb.gouv.fr)

*Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.*

*Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.*

<https://www.ofb.gouv.fr/>

### Office français de la biodiversité

Site de Vincennes  
« Le Nadar », hall C  
5 square Félix Nadar  
94300 Vincennes  
[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)